

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUIN 2012**

Délibération
n°2012.06.073

**ZE de l'Epineuil à
Saint-Yrieix-sur-
Charente : cession de
terrain à la société
ARELEC - annulation
de la délibération n°
190 du 7 juillet 2005**

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Anissa EL MESSOUDI, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERÉ, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick BOUTON par Christophe CHOPINET, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI, Laurent PESLERBE par Anissa EL MESSOUDI

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012

**DELIBERATION
N° 2012.06.073**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZE DE L'EPINEUIL A SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE : CESSIION DE TERRAIN A LA SOCIETE
ARELEC - ANNULATION DE LA DELIBERATION N°190 DU 7 JUILLET 2005**

Par délibération n° 190 du 7 juillet 2005, le conseil communautaire a approuvé la cession à la société ARELEC des parcelles cadastrées BM 467 et BM 472a, sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente, pour une surface de 1 881 m² au prix total de 11 286 €.

Malgré des relances successives entre septembre 2005 et novembre 2011 auprès de la société ARELEC, le transfert de propriété n'a jamais été régularisé par acte notarié, soit par oubli, soit par manque de temps du gérant.

Par lettre recommandée avec accusé de réception du 6 décembre 2011, un délai supplémentaire lui a été accordé pour procéder à l'acquisition des parcelles. Il a été précisé dans le courrier, que passé le 31 janvier 2012, le GrandAngoulême annulerait la délibération approuvant la cession des parcelles indiquées ci-dessus et quelles seraient remises à la vente.

Après avoir pris contact auprès des notaires, il s'avère que la vente a été bloquée avec obligation de refaire une demande de prêt bancaire car le gérant s'est trompé dans la rédaction des statuts de la société.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 25 avril 2012,

Je vous propose :

D'ANNULER la délibération n°190 du 7 juillet 2005, approuvant la cession des parcelles cadastrées BM 467 et BM 472a, situées sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 juin 2012

Affiché le :

13 juin 2012